

Décision Générale colonial

Décision n° 1327 31/10/1953

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 31 octobre 1953
Numéro JO n° 14 du 01/12/1953	Date du numéro 1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

sont engagées a la Compagnie des Gardes-Cercle de Djibouti : Pour compter du 1er octobre 1953 : Ismael Ali, Mle 385, 2 classe, 1er échelon. Pour compter du 6 octobre 1953 ; Mohamed Ismael, Mle 366, 2e classe, 1er échelon ; Mohamed Yaya, Mle 387, 2e classe, 1er échelon. Pour compter du 10 octobre 1953 : Issa Askar, Mle 388, 2e classe, 1er échelon.